

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE (AAPC)

■ **Acheteur :**

RESE 17 - Régie des Eaux de Charente-Maritime
Représentant : SUEUR Christophe Président
Adresse :
131 cours Genêt
CS 30551
17119 SAINTES Cedex

■ **Objet du contrat :**

FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES

Le présent avis a pour objet de définir les termes régissant l'accord-cadre multi attributaires relatif à la fourniture, l'acheminement d'électricité ainsi que la mission de responsable d'équilibre pour la RESE, désignée ci-après « l'entité adjudicatrice ».

Quantités (fournitures et services) : Le périmètre actuel porte sur la totalité des 1 383 points de livraison (PDL). L'acheminement et la fourniture d'électricité représentent un volume total annuel d'environ 42 GWh.

■ **Objet principal :**

65300000-6 Distribution d'électricité et services connexes

■ **Objet complémentaire :**

31682000-0 Approvisionnement en électricité

■ **Type de contrat :**

Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents, sans minimum et avec maximum en volume de 250 000 MWh.

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° et R. 2161-1 à R. 2161-5 du Code de la commande publique).

Référence de la consultation : 230301

■ **Allotissement :**

Le présent marché ne fait pas l'objet d'un allotissement.

■ **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ Conditions de participation :

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'entité adjudicatrice. L'entité adjudicatrice interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur en application de l'article R. 2142-24 deuxième alinéa du Code de la commande publique.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Conformément à l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Les opérateurs économiques qui souhaiteraient sous-traiter une partie de la prestation, doivent en informer l'entité adjudicatrice, dès le dépôt de leur candidature, en fournissant le DC4.

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Lettre de candidature (DC1 version à jour du 01/04/2019) signée par l'ensemble des membres du groupement et précisant le mandataire du groupement,
- Déclaration du candidat (DC2 version à jour du 01/04/2019),
- Pouvoir de la personne habilitée à engager l'entreprise,
- Extrait Kbis
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique relatifs aux interdictions de soumissionner (déclaration incluse dans le DC1),
- Attestations d'assurance en cours de validité,
- Attestation URSSAF datant de moins de 6 mois
- Attestation fiscale datant de moins de 6 mois
- Une attestation sur l'honneur établie par le candidat certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 3243-1, L. 3243-2 et L. 3243-4, L. 1221-10 et suivants et L. 3242-3 du code du travail.
- En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat est bien habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Les candidats pourront compléter notamment les formulaires DC1 et DC2 proposés par la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie des finances sur le site :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles L. 2142-1 et R. 2143-3 2° du Code de la commande publique :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (déclaration incluse dans le DC2).
- Des bilans ou extraits de bilans concernant les trois derniers exercices, lorsque ces documents sont établis et rendus publics en vertu de la loi.

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles L.2142-1 et R. 2143-3 2° du Code de la commande publique :

- Les références du candidat au cours des 3 dernières années pour des fournitures équivalentes, avec indications du volume des livraisons, des noms des clients publics ou privés, de la date et des montants des marchés.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des (3) dernières années ;
- Une copie de l'autorisation d'exercer l'activité de rachat d'énergie pour revente aux consommateurs finaux par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre du décret n°2004-388 modifié ;
- Une copie du certificat de rattachement de responsable d'équilibre au gestionnaire du transport RTE.

Capacité d'autres opérateurs

Pour justifier de ses capacités techniques d'une part, et, d'autre part, de ses capacités économiques et financières, tout candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et le candidat. Dans ce cas, il doit justifier des capacités du ou desdits opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du Marché. Pour justifier de la sorte des capacités techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat concerné produit les mêmes documents concernant l'opérateur économique dont il se prévaut que ceux qui sont exigés de lui pour établir sa capacité économique et financière d'une part, sa capacité professionnelle et technique d'autre part. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du Marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique concerné.

■ **Critères d'attribution :**

Au stade de l'accord-cadre

- Classement des opérateurs selon les 5 meilleures notes obtenues d'après la grille fournie dans le Règlement de la Consultation de l'accord-cadre

Au stade des marchés subséquents

- Classement des opérateurs selon la grille de critères fournie dans le Règlement de la Consultation de chaque marché subséquent

■ **Délais :**

La date limite de remise des offres est fixée au 13/03/2023 à 22 :00

Le délai de validité des offres est de 120 jours

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

RESE 17 - Régie des Eaux de Charente-Maritime
Service Achat
131 cours Genêt
CS 30551
17119 SAINTES Cedex

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

■ **Contenu des plis :**

En complément des justificatifs de candidature cités précédemment, les candidats devront déposer une offre constituée de :

- L'acte d'engagement
- Le mémoire technique
- Le Bordereau des Prix Unitaires